

AACT
Amicale des Anciens du Collège et Lycée St Joseph de Thônes

Compte rendu de l'Assemblée Générale
du samedi 7 décembre 2024

1 – Mot du Président

Au nom du bureau de l'Association , je vous remercie d'avoir répondu en nombre à notre invitation pour la première assemblée générale sous la seule responsabilité de ce nouveau bureau.

J'en profite pour remercier Jean FAVRE-BONVIN, le précédent président , ainsi que tout son bureau, pour le travail fait pour que notre association perdure.

C'est maintenant à nous de continuer leur action.

Je voudrais remercier de sa présence et de son soutien , Monsieur Pascal VAAST , le directeur de l'établissement et saluer les bonnes relations entretenues entre le collège et notre association.

Je voudrais aussi remercier de sa présence un de nos anciens professeurs , Monsieur Roland ATRUX , notre ancien professeur d'éducation physique.

Enfin nous avons eu le plaisir d'accueillir à notre assemblée 2 membres, la présidente Mme Nathalie HENOCQUE et Mme Caroline DEMAURE de l'APEL (Association des Parents d'Élèves Laïques) qui souhaitent aussi tisser des liens entre anciens et nouveaux élèves.

Avant de démarrer notre AG, un dernier mot pour vous inciter à convaincre d'anciens élèves de vos connaissances à venir à nous rejoindre.

2 – Présentation du collège et lycée actuels par leur directeur Monsieur VAAST

Monsieur VAAST a présenté le collège et le lycée en rappelant quelques grandes lignes qui sont :

- > l'ensemble rassemble environ élèves
- l'internat, comprenant environ une soixantaine d'élèves, est réservé au lycéens
- > une trentaine d'enseignants
- > 2 sections qui sont le sport et l'art plastique

3 – Présentation de l'établissement

Le directeur a demandé à un élève de 2nde de la section art cinématographique de réaliser un film d'un peu plus de 5 minutes sur la vie au lycée. On a pu appréhender la vie de nos lycéens du petit déjeuner jusqu'au coucher.

Un autre film, réalisé par un ancien étudiant de la section art cinématographique, qui a depuis quitté l'établissement et dont c'est actuellement le métier de réaliser de tel montage, a montré l'équipe de ski en entraînement estival sur le lac d'Annecy ainsi que la préparation hivernale dans une station de ski.

4 - Rapport moral

Ce nouveau bureau a pris place lors de la précédente AG qui a eu lieu le 18 Novembre 2023 .

Durant cette année, il a d'abord fallu prendre ses marques, faire les démarches administratives liées à ce nouveau bureau, pas toujours très faciles, (déclaration en préfecture, changement d'agence bancaire,). On est dans les clous.

Nous avons participé, le samedi 14 Septembre 2024 au forum des associations à Thônes où nous avons rencontré quelques anciens ou proche d'anciens du collège.

Le 26 Novembre dernier, nous avons rencontré une délégation de l'éducation nationale en visite au collège qui venait voir comment il fonctionnait .

On a ensuite travaillé sur la liste des anciens élèves. Nous sommes partis de la liste utilisée par Jean FAVRE BONVIN que l'on a complétée par nos connaissances. Nous avons ainsi constitué une liste de plus de 500 noms que nous avons invité à nous rejoindre aujourd'hui.

Enfin, on a réfléchi comment faire du lien entre les anciens élèves que nous sommes et les collégiens et lycéens actuels. On a pensé dans un premier temps à participer, de manière modeste mais symbolique, à soutenir une action menée au sein du collège. Cela fera partie des points abordés au cours de notre AG.

Le bureau essaye de se retrouver , en moyenne, tous les 2 mois dans la salle des professeurs de l'établissement. Un compte rendu est rédigé à l'issue de chaque réunion.

5 – Rapport financier

Philippe ROLLAND présente ensuite le bilan financier qui se résume ainsi :

	Recettes		Dépenses
	Compte Courant	Livret	Compte Courant
Bilan 2023	11 919,31 €	10,42 €	
Solde au 1/10/2023	11 929,73 €		
Intérêts 2023		223,98 €	
Repas AG 2023			950,40 €
Virement entre comptes		10 000,00 €	10 000,00 €
Frais arrêté de compte			65,00 €
Adhésions 2024 *	810,00 €		
Repas 2024**	638,00 €		
Frais postaux			77,40 €
Total	13 367,31 €	10 234,40 €	11 092,80 €
Bilan 2024 (recettes - dépenses)	2 274,51 €	10 234,40 €	
Solde au 1/11/24	12 508,91 €		

* : ce sont 38 adhésions à 20€ minimum

** : il y a eu 29 repas encaissés

6 - Vote des 2 rapports :

Les 2 rapports sont soumis au vote

Adoptés à l'unanimité

7 – Perspectives pour 2025

7-1 Définition de l'aide à apporter aux élèves du collège par l'AACT

En préambule, le président veut rappeler que le collège a édité un livret de mécénat qu'il souhaite diffuser auprès des entrepreneurs et autres soutiens du secteur. Si parmi les membres de l'AACT ou de vos connaissances, certains veulent participer à cette action de mécénat, ce livret est à votre disposition.

Pour 2025, l'intention du bureau de l'AACT est de s'inscrire dans une démarche, qui sera d'abord plus symbolique qu'essentielle vu nos moyens dont nous disposons, afin de créer du lien entre anciens et nouveaux élèves du collège St Joseph en soutenant une action du collège. On peut penser à :

- > une action d'ordre social, via un apport financier dédié à aider une ou des familles qui serai(en)t dans le besoin pour financer un voyage d'études, un séjour linguistique, une sortie sportive
- > ce même type d'aide financière mais pour un soutien global comme par exemple on abonde au fond destiné aux voyages linguistiques, aux activités sportives,
- > on peut aussi cibler un projet spécifique d'une classe
- > on peut aussi abonder un fond destiné à un équipement collectif (éducatif, sportif ,...)
- > ou autre type d'action.....

De la discussion engagée après cet exposé est apparu l'idée de décerner un prix des anciens du collège envers un élève du collège.

S'en est suivi une discussion sur la notion d'attribution de ce prix à un élève ou plutôt le décerner à un collectif.

Le montant a aussi été aussi discuté . Un montant de l'ordre de 500 € à 1 000 € a sembler émerger de la discussion. Un autre aspect a aussi été évoqué, à savoir attribuer le prix sous forme de bon pour un voyage ou une activité, plutôt qu'en argent sonnante et trébuchant..

De tout cela, il en est ressorti que l'on ne fermait aucune porte et que le libellé pourrait être :

« L'AACT , dans son intention de renforcer ses liens entre les anciens élèves du collège et les collégiens et lycéens actuels, ont souhaité créer un prix récompensant un (e) élève ou un groupe d'élève ayant montré au cours de l'année scolaire une action remarquable. Cette dernière peut être une détermination qui mérite le respect dans sa vie scolaire ou pour une action ayant montré son courage ou sa réactivité, son sang froid lors d'une prise de décision.

Nous laissons la direction du collège nous donner 3 élèves méritant cette distinction, le bureau de l'AACT déterminant le candidat à retenir.

Le prix pourrait être remis au récipiendaire le jour de l'AG de l'AACT. »

L'AACT est prête à décerner ce prix dès cette année et se rapprochera de la direction pour voir les élèves qui pourraient être retenus.

Un autre aspect de notre participation aux nouveaux élèves du collège serait de participer à leur forum des métiers. Sur ce point le directeur évoque leur mode de fonctionnement qui est de faire une enquête auprès des élèves pour définir leurs souhaits et à partir de ce constat, de s'adresser aux parents d'élèves pour présenter ces métiers ; ainsi le directeur pourra s'adresser à l'association en cas de besoin. Cette manière de procéder lui semble plus pertinente que « d'imposer » une présentation qui serait pas du souhait des élèves.

7-2 Date de la prochaine AG

La question a été posée pour savoir si la prochaine AG devait se dérouler au printemps ou à l'automne.

La majorité a voté pour une réunion plutôt fin d'année. La date du **18 Octobre 2025** a été retenue, compte tenu des vacances 2025 de la Toussaint.

7-3 Vote du montant de l'adhésion 2025

Après discussion, il a été proposé de garder le m^e montant d'adhésion pour 2025, **soit 20€** . A chacun de ramener de nouveaux adhérents , ce qui permettra à la fois d'agrandir notre association mais aussi de pérenniser, voir augmenter, le montant de notre prix pour les nouveaux élèves.

Vote à l'unanimité

8 – Visite du Collège

N'ayant plus de question à l'ordre du jour, le directeur a emmené tous les anciens élèves faire une visite de notre « ancien collège », à la satisfaction de tous de se replonger et/ou évoquer de nombreux souvenirs tout au long de la déambulation.

En passant par le grenier, et à la vue de nombreuses archives qui y étaient entassées, le bureau n'a pu que de prendre conscience qu'il fallait sauvegarder cette mine d'informationencore un travail pour 2025.

A la fin de la visite toute la délégation s'est retrouvée à table dans la cafétéria de l'établissement où l'équipe de la restauration a régalié tous les membres de l'association.

Le président
Georges EMINET